



## Emploi : doit mieux faire !

Lors de la réunion annuelle sur l'emploi du 1er octobre, les annonces de Stéphane Richard n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Avec 6805 recrutés en juin depuis début 2016, on atteindra les 7500 fin 2018, soit 500 de plus que prévu en liaison avec Orange Bank. Le taux de remplacement des départs – qui était de 1 pour 3 – devrait passer à 45%. Loin des besoins. Il faudrait à minima remplacer TOUS les départs et créer des emplois supplémentaires dans les services sous tension comme les UI et les AD. Et dans les secteurs comme l'innovation porteurs d'avenir. Concernant la ré-internalisation que nous demandons, les actes générateurs de valeur et de différenciation (complexité d'activité), les activités de pilotage, de chargés d'affaires, de SAV et de service client expert ne seront pas sous traitées. En revanche, toutes les activités volumiques et l'intervention client simple resteront malheureusement sous traitées. Par ailleurs nous n'avons pas obtenu, à ce stade, de réponse sur nos revendications largement légitimées par les bons résultats obtenus par Orange, à savoir :

- versement d'une prime pour tous avant la fin de l'année en reconnaissance des efforts réalisés,
- budget reconnaissance supplémentaire permettant la bonne mise en œuvre de l'accord RCQ,
- prise en charge de la cotisation retraite des temps partiels pour favoriser une utilisation plus importante du temps partiel par les hommes, peser sur les inégalités salariales et réduire les écarts de retraite entre les femmes et les hommes.

**Pour tout contact :**

[martine.bayard@fo-com.com](mailto:martine.bayard@fo-com.com)

## Première pierre de Bridge à Issy les Moulineaux

FOCom y était... espérant (et nous œuvrons pour !) que ce nouveau lieu qui accueillera 3000 salariés ne sera pas seulement digital mais qu'il sera, aussi et avant tout, au service de l'humain, offrant des conditions de travail optimales au personnel. RDV en principe dans 2 ans pour l'installation...

## Télécoms : la vente à perte pérennisée

Vendredi 28 septembre, lors de la discussion de la Loi PACTE à l'Assemblée Nationale, deux amendements visant à interdire la vente à perte dans le domaine des services ont été présentés par des parlementaires. Il s'agissait en particulier d'arrêter la pratique destructrice de certains opérateurs télécom qui bradent de l'ADSL à 5 ou même à 2 euros par mois alors qu'ils louent la ligne support à plus de 9 euros. Ces deux amendements ont été rejetés par la majorité parlementaire. Tout au plus, le gouvernement s'est-il engagé à réunir les opérateurs. Le dumping économique, et avec lui le dumping social, ont de beaux jours devant eux.

## Elections CCP CAP

Du 4 au 6 décembre, vous serez 42000 fonctionnaires à voter pour vos représentants CAP (commissions administratives paritaires) et 45000 contractuels pour vos représentants CCP (commissions consultatives paritaires). Le vote sera exclusivement électronique. La Direction se fixe un objectif de participation de 70%. FOCom présentera des candidats dans toutes les commissions afin de vous défendre au mieux. RDV début décembre.

## Les syndicalistes à l'index

Décidément, les députés ne manquent pas d'imagination. Une proposition de loi, déposée à l'assemblée le 19 septembre, propose d'étendre l'obligation de déclaration d'intérêts et de déclaration du patrimoine aux responsables syndicaux. Au prétexte que cela les mettrait ainsi à égalité avec les ministres, les parlementaires et de nombreuses personnes susceptibles de se trouver au cœur d'un conflit d'intérêt impliquant de l'argent public. Une proximité qui reste à démontrer. En revanche nos vertueux députés ont omis de faire bénéficier les responsables des partis politiques de leur sollicitude.

## Mobilisation le 9 octobre

FO, CGT, Solidaires, UNEF et UNL appellent à une journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle le 9 octobre pour la défense de notre modèle social et contre la casse des droits collectifs et les inégalités. FOCom a déposé un préavis exigeant notamment des emplois et une prime exceptionnelle. En effet si les résultats d'Orange sont bons, c'est grâce à nous. Or nos efforts ne sont pas reconnus en retour. Bien plus, nous payons un lourd tribut aux restrictions budgétaires. La baisse des coûts provient essentiellement d'une pression inégalée sur la masse salariale. Cette réduction va même au-delà des objectifs fixés dans *Explore 2020* : au lieu de 3 Mds il est probable que les 3,4 seront atteints ! Cela se traduit concrètement par une politique salariale indigente et des effectifs insuffisants induisant une charge de travail insupportable dans bien des services.